

# Lettre aux porteurs de parts

Nous tournons la page sur un autre trimestre réussi, marqué par l'obtention d'excellents résultats d'exploitation et par l'exécution d'initiatives qui nous permettront de continuer à tirer parti de nos capacités éprouvées en matière de création de valeur. Nous avons investi des capitaux dans des possibilités de croissance attrayantes et veillé à l'avancement de notre portefeuille de projets en développement. En outre, nous avons dégagé de solides rendements et généré un produit du recyclage d'actifs, qui contribueront à notre croissance future.

Nous avons poursuivi la diversification de nos activités dans les marchés de l'électricité les plus attrayants à l'échelle mondiale, tout en mettant l'accent sur les technologies les plus mûres et les moins coûteuses, qui représentent aujourd'hui les solutions les plus prometteuses et les plus fiables pour répondre à la croissance accélérée de la demande d'électricité découlant de la transition numérique et de l'électrification.

Les perspectives en matière de demande d'énergie continuent de s'accélérer, les investissements importants réalisés par les grands acteurs mondiaux du secteur de la technologie dans les centres de données et les puces à semi-conducteurs s'étendent désormais à la capacité énergétique. De plus en plus, l'électricité devient le principal goulot d'étranglement pour l'essor des centres de données et du développement de l'IA. En effet, nous observons que ces entreprises s'affairent à garantir leur approvisionnement en énergie afin d'être en mesure d'atteindre leurs objectifs de croissance. L'augmentation considérable de la demande d'énergie supplémentaire, que l'on doit notamment aux entreprises acheteuses, requiert la mise sur pied de capacités de production d'énergie renouvelable d'envergure, puisqu'elles figurent parmi les sources d'électricité en vrac les plus abordables sur la plupart des marchés, toutes mesures incitatives confondues. Notre envergure et nos activités diversifiées sur les plans géographique et technologique signifient que nous sommes particulièrement en bonne posture pour répondre à cette demande insatiable, quel que soit le contexte politique local.

Au cours du dernier trimestre, les acteurs mondiaux du secteur de la technologie ont annoncé plusieurs ententes visant à relancer ou engager le développement de la capacité de production d'énergie nucléaire. Ces ententes sont un puissant indicateur non seulement de l'ampleur que prendra la demande d'électricité au cours des prochaines années, mais aussi du type de solutions nécessaires. Les leaders technologiques ont besoin de solutions énergétiques d'envergure fiables, à bas coût et disponibles en tout temps, et ils se tournent de plus en plus vers un nombre restreint de partenaires de confiance capables de répondre prestement à leurs besoins en temps et lieu.

Ce contexte est très stimulant en ce qui concerne les plateformes en développement que nous avons acquises ces dernières années. Nous sommes en bonne position pour demeurer l'un des partenaires de choix de ces entreprises grâce à notre portefeuille diversifié de projets d'énergie renouvelable d'une puissance de 200 000 mégawatts, dont environ 90 % des actifs font partie des dix principaux marchés de centres de données mondiaux. En outre, grâce à Westinghouse, qui combine des capacités de conception et d'ingénierie permettant de fournir des solutions nucléaires modulaires de très petite taille et de petite taille et de plus grandes convenant aux réseaux publics, nous occupons une position enviable sur le plan mondial.

Voici les faits saillants du trimestre :

- Nous avons dégagé des fonds provenant des activités de 278 millions \$, ou 0,42 \$ par part, soit une augmentation de 11 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, grâce à notre croissance constante et itérative.
- Nous avons investi, ou convenu d'investir, des capitaux de 2,3 milliards \$ (montant net de 500 millions \$ pour Énergie Brookfield) dans la diversification de nos activités.
- Nous avons mis en service de nouvelles capacités de production d'énergie renouvelable d'une puissance d'environ 1 200 mégawatts au cours du trimestre et prévoyons atteindre environ 7 000 mégawatts au total pour l'exercice, un record.
- Nous avons conclu de nouvelles ententes de vente d'actifs au cours du trimestre, ce qui porte le produit tiré de la vente d'actifs depuis le début de l'exercice à plus de 2,3 milliards \$ (montant net de 1 milliard \$ pour Énergie Brookfield). Grâce à ces investissements, nous avons dégagé un taux de rendement interne d'environ 25 % et un multiple de 2,5 fois le capital investi.
- Nous avons poursuivi nos initiatives commerciales en obtenant des contrats visant à fournir une production supplémentaire de 6 100 gigawattheures par année, notamment des contrats favorables pour nos installations hydroélectriques qui devraient générer un produit tiré de financements additionnels pouvant atteindre 500 millions \$.
- Notre bilan de premier ordre continue de se renforcer et affiche désormais des liquidités disponibles de 4,6 milliards \$.

### **Création de valeur éprouvée tout au long du cycle**

Nous gérons nos investissements selon le principe de la détention jusqu'à maturité afin d'atteindre notre objectif de rendement de 12 % à 15 %. Toutefois, nous parvenons souvent à améliorer les rendements en monétisant des actifs arrivés à maturité auprès d'acheteurs dont le coût du capital est plus bas, lesquels préfèrent les flux de trésorerie de longue durée, pratiquement sans risque et semblables à ceux des infrastructures qui caractérisent les projets d'énergie renouvelable. Le recyclage d'actifs constitue également un moyen très rentable de financer nos activités et contribue au bon fonctionnement de notre modèle d'autofinancement durable.

Le secret pour réussir la monétisation d'actifs réside dans la solidité de notre bilan, qui nous permet de faire preuve de patience et de vendre des actifs lorsque les marchés sont favorables. Tout au long de 2024, nous avons observé une très forte demande pour des plateformes d'exploitation de qualité supérieure génératrices de liquidités, particulièrement celles qui privilégient la croissance. Dans ce contexte de demande du marché, nous sommes parvenus à recycler des capitaux à partir de nos actifs existants et à générer des rendements considérablement supérieurs à nos cibles. Bien que chaque investissement soit différent, dans chacun des cas, ces résultats ont été obtenus en acquérant des actifs en vue d'en dégager de la valeur, en les améliorant grâce à l'exécution de notre plan d'affaires et en les monétisant de façon à tirer parti de leur juste valeur.

Depuis le début de l'exercice, nous avons conclu des transactions ayant généré un produit d'environ 2,3 milliards \$, ce qui a permis de dégager des rendements de 2,5 fois supérieurs au capital investi. Ces transactions témoignent d'un appétit marqué pour les actifs en exploitation de grande qualité visés par des contrats, ainsi que de l'avantage d'une longue et riche expérience dans la construction, le développement et la valorisation des entreprises de production d'énergie renouvelable. Compte tenu de nos autres processus de vente en cours sur le marché, de nos données fondamentales sous-jacentes qui demeurent solides et du grand nombre d'actifs qui devraient selon nous être prêts à la vente au cours des prochains trimestres, nous prévoyons être en mesure de réussir d'autres monétisations au cours des douze prochains mois avec d'excellents rendements, ce qui contribuera à financer notre croissance.

En septembre, nous avons convenu de vendre Saeta, que nous avons acquise en 2018 et qui constituait un point d'entrée à valeur attrayante dans une période d'incertitude sur les marchés. À la suite de l'acquisition, nous avons exécuté notre plan d'affaires en cédant des actifs secondaires, en améliorant nos activités, en optimisant la structure du capital et en mettant en place une fonction de développement de l'entreprise qui a réussi à créer une croissance interne.

Nous avons convenu de vendre Saeta, à l'exception de ses actifs d'énergie solaire concentrée d'une puissance de 350 mégawatts, à une entreprise mondiale d'énergie renouvelable de premier plan dans le cadre de l'entrée stratégique de celle-ci dans la péninsule Ibérique pour une valeur nette réelle de 730 millions \$ (montant net de 430 millions \$ pour Énergie Brookfield). Cette vente nous permettra, au terme d'une période de détention de six ans, de dégager un produit total représentant le triple du capital que nous y avons investi, et de réaliser de solides rendements pour nos actionnaires.

En 2017, nous avons acquis une participation de 25 % dans First Hydro, chef de file de l'hydroélectricité au Royaume-Uni, conscients de l'occasion de tirer avantage de notre longue expérience de propriétaire et d'exploitant d'actifs hydroélectriques sur plusieurs décennies pour mettre en œuvre plusieurs initiatives créatrices de valeur. À la suite de l'acquisition, First Hydro a procédé à une remise à neuf qui a prolongé la vie des installations de stockage par pompage de plus de 40 ans, et nous avons optimisé la stratégie commerciale, ce qui nous a permis d'obtenir des résultats sans précédent. En septembre, nous avons conclu un accord pour vendre notre participation dans First Hydro pour un montant de 350 millions \$ (montant net de 100 millions \$ pour Énergie Brookfield), dégageant plus de 3,5 fois notre capital investi depuis l'acquisition, et nous livrons à l'acheteur un actif hautement stratégique qui continuera à fournir des services de réseau essentiels pendant des décennies.

Au cours du trimestre, nous avons également convenu de vendre une participation de 50 % de notre portefeuille éolien de Shepherds Flat, dans lequel nous avons réalisé l'un des plus importants projets au monde de rééquipement de centrales éoliennes, ce qui a augmenté la production d'environ 25 % et prolongé la vie utile de l'actif d'environ dix ans. À la clôture de la vente, nous dégagerons près du double du capital investi sur la participation vendue en contrepartie de 415 millions \$ (montant net d'environ 105 millions \$ pour Énergie Brookfield), tout en conservant une participation de 50 % et en assurant l'exploitation de l'actif.

Nous figurons désormais parmi les principaux exploitants et promoteurs de centrales d'énergie renouvelable en Inde, où nous avons accru notre présence avec prudence depuis notre entrée sur le marché en 2017, favorisés par le rayonnement de l'écosystème Brookfield dans le pays. En novembre, nous avons conclu une entente en vue de réaliser notre premier investissement à cycle complet dans le pays grâce à la vente d'un portefeuille d'actifs éoliens et solaires en exploitation et en construction d'une puissance d'environ 1 600 mégawatts à un grand acteur du secteur des énergies renouvelables qui nous permettra d'atteindre nos cibles de rendement. Sous réserve des conditions de clôture habituelles, la transaction devrait clôturer en partie au premier trimestre de 2025 et de 2026.

### **Encore et toujours un marché de vendeurs et d'acheteurs**

L'année 2024 sera l'année de tous les records pour ce qui est des investissements dans la croissance, puisque nous avons investi, ou nous sommes engagés à investir, des capitaux propres de plus de 11 milliards \$ (montant net de près de 1,5 milliard \$ pour Énergie Brookfield) depuis le début de l'exercice, ainsi que du produit tiré du recyclage d'actifs. Certains se demandent sans doute comment un marché peut être intéressant à la fois pour l'investissement et la monétisation. Bien que chaque transaction ait sa propre dynamique et que toute généralisation comporte des exceptions, nous assistons à une simple bifurcation sur le marché actuel. En effet, les actifs de qualité supérieure, pratiquement sans risque et générateurs de liquidités font l'objet d'offres très solides, tandis que de grandes entreprises ayant constamment besoin de liquidités pour financer leurs activités de développement et de construction font face à un manque de capitaux pour financer leurs projets de croissance.

Ce contexte crée d'excellentes occasions pour les entreprises ayant les moyens d'investir des capitaux à des points d'entrée attrayants dans l'objectif d'acquérir des entreprises en croissance ou de financer des exploitations existantes. Un environnement aussi propice nous permet également de monétiser des actifs parvenus à maturité et de recycler le produit de la vente dans de nouveaux investissements intéressants selon un modèle d'autofinancement avantageux et rentable.

Nous avons toujours adopté une approche réfléchie pour ce qui est d'investir dans des technologies nouvelles pour notre plateforme. Par exemple, il y a près d'une décennie, nous avons délibérément choisi de ne pas être parmi les premiers à investir dans l'énergie solaire, car nous croyions qu'une grande partie des capitaux investis dans ce secteur était soumise à des facteurs de rendement indépendants de notre volonté, notamment le rythme des améliorations technologiques et des baisses de coûts, la cadence accélérée de la chaîne d'approvisionnement et la trajectoire présumée de la croissance.

Tandis que certains joueurs ont remporté leur pari des premières heures, et que d'autres ont échoué, nous avons attendu que les risques associés au secteur soient suffisamment atténués pour faire notre entrée. Une fois le secteur arrivé à maturité, nous avons agi avec conviction en trouvant des points d'entrée attrayants. Souvent, nous avons capitalisé sur des situations de rareté de capitaux où certains des investissements antérieurs ne s'étaient pas déroulés comme prévu. En dépit de notre approche initiale prudente à l'égard de cette catégorie d'actifs, nous n'avons pas manqué d'occasions à saisir, et sommes aujourd'hui l'un des plus importants promoteurs d'énergie solaire à l'échelle mondiale, voire *le* plus important.

Nous avons adopté une approche similaire pour investir dans les centrales éoliennes en mer. En effet, nous sommes d'avis que la production d'énergie éolienne en mer est une technologie d'envergure arrivée à maturité et en croissance rapide, dotée de caractéristiques essentielles pour certains marchés, puisqu'elle offre un profil de charge distinct, des facteurs de capacité élevée et des besoins limités en installations terrestres. Néanmoins, jusqu'à tout récemment, bon nombre des possibilités que nous avons envisagées s'accompagnaient de longs délais entre les dépenses d'investissement destinées au développement et la mise en service du projet. Ces difficultés nous ont dissuadés d'investir dans le secteur au cours des dernières années, particulièrement compte tenu des autres occasions qui s'offraient à nous sur le marché.

Aujourd'hui, nous constatons qu'il y a davantage de possibilités d'investir dans des projets en exploitation ou dont les risques associés aux flux de trésorerie ont été suffisamment atténués pour dégager des rendements attrayants ajustés en fonction du risque. Récemment, nous avons convenu d'établir un partenariat avec Ørsted, chef de file mondial dans le secteur des centrales éoliennes en mer, en vue d'acquérir une participation de 12 % dans un portefeuille au Royaume-Uni d'une capacité d'exploitation d'environ 3 500 mégawatts, pour une valeur d'entreprise d'environ 2,3 milliards \$ (montant net d'environ 570 millions \$ pour Énergie Brookfield).

Le portefeuille est garanti par des contrats sur différence à long terme, subventionnés par le gouvernement et indexés sur l'inflation, et environ 90 % des coûts d'exploitation connexes sont couverts par des contrats d'exploitation et d'entretien, de transport et de location, le tout sans risque lié au développement et à la construction. Nous sommes ravis de nous associer à Ørsted, chef de file mondial dans le secteur des centrales éoliennes en mer, qui continuera à détenir une participation de 38 % et d'exploiter le portefeuille. Celui-ci lequel devrait dégager des rendements alignés sur nos objectifs.

De plus, nous avons annoncé un partenariat stratégique avec Infinium, producteur d'électrocarburants de premier plan, en vue d'un investissement pouvant atteindre 1,1 milliard \$ (montant net de 220 millions \$ pour Énergie Brookfield). Nous investirons initialement 200 millions \$ pour la construction d'une installation de production dans l'ouest du Texas, dont la capacité fait entièrement l'objet d'un contrat d'achat ferme auprès de transporteurs aériens mondiaux de premier plan. En outre, nous aurons le droit exclusif d'investir jusqu'à 850 millions \$ dans de futurs projets répondant à nos critères d'investissement. Notre investissement est structuré de manière à fournir une solide protection contre le risque de perte de rendement, tout en offrant la possibilité de bénéficier de la croissance de l'un des principaux producteurs mondiaux de carburant d'aviation durable, un carburant à très faible intensité carbonique.

## Résultats d'exploitation

Nous avons dégagé des fonds provenant des activités de 278 millions \$, ou 0,42 \$ par part, soit une augmentation de 11 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, notamment grâce au développement d'actifs, à de récentes acquisitions et à des prix tout compris soutenus. Grâce à un portefeuille d'actifs en exploitation toujours plus diversifié, à un risque modéré de concentration des acheteurs et à un excellent profil de contrats, nos flux de trésorerie sont très résilients. Tirant parti de nos solides résultats depuis le début de l'exercice et des perspectives favorables pour le dernier trimestre de l'exercice, nous prévoyons toujours atteindre notre objectif de croissance de plus de 10 % par part pour 2024, pour ce qui est des fonds provenant des activités.

Les fonds provenant des activités découlant de notre secteur hydroélectrique se sont établis à 96 millions \$ grâce à une excellente production, particulièrement aux États-Unis et en Colombie. Nous continuons d'observer une forte demande à l'égard de notre production hydroélectrique. Par ailleurs, au cours du trimestre, nous avons réussi à conclure deux contrats à tarifs favorables auprès d'entreprises de services publics des États-Unis, à un prix moyen d'environ 90 \$/MWh pour une période moyenne de près de 15 ans. Ces contrats à tarifs favorables permettront d'accroître considérablement nos revenus par année et devraient générer un produit tiré de financements additionnels pouvant atteindre 500 millions \$, lequel, lorsqu'il sera réinvesti en vue de la réalisation de nos rendements cibles, devrait dégager des fonds provenant des activités annuels supplémentaires considérables pour l'entreprise.

Avec une production supplémentaire de 6 000 GWh dont le contrat pourra être renégocié au cours des cinq prochaines années, et grâce à une vigueur des prix de plus en plus favorable pour notre portefeuille hydroélectrique, nous disposons d'une capacité importante dans notre parc pour exécuter des contrats similaires qui, selon nous, contribueront à dégager des fonds provenant des activités supplémentaires et fourniront une source de financement très rentable pour notre croissance.

Ensemble, nos secteurs éolien et solaire ont dégagé des fonds provenant des activités de 207 millions \$, soit une augmentation considérable par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, grâce à nos récentes acquisitions. Nos secteurs énergie décentralisée, stockage et solutions durables ont dégagé des fonds provenant des activités totalisant globalement 115 millions \$ en raison des solides résultats de Westinghouse, dont les activités vont bon train, et de la croissance de nos activités de production décentralisée.

Nous avons continué de faire croître et progresser notre portefeuille de projets en développement, qui détient aujourd'hui une puissance s'établissant à 200 000 mégawatts, notamment des projets à un stade avancé d'une puissance de 65 000 mégawatts. Au cours de l'exercice, nous nous attendons à mettre en service des installations d'une puissance d'environ 7 000 mégawatts, un record pour notre entreprise, qui généreront environ 90 millions \$ au titre des fonds provenant des activités annuels supplémentaires. Nous prévoyons livrer des projets d'une puissance de 8 400 mégawatts en 2025 et de 9 100 mégawatts en 2026, car nous continuons à étendre nos activités de développement en fonction de nos capacités croissantes et de notre présence à l'échelle mondiale.

## État de la situation financière et liquidités

Nos liquidités disponibles s'établissent à 4,6 milliards \$ et notre modèle de financement durable fonctionne bien. Notre entreprise continue de bénéficier d'un excellent accès aux capitaux, ce dont témoignent le produit tiré du recyclage d'actifs, les financements additionnels et la croissance de nos flux de trésorerie d'exploitation durables.

Nous prévoyons réaliser des financements d'environ 30 milliards \$ au cours de l'exercice, dégageant un produit tiré de financements additionnels de près de 700 millions \$, et les conditions sont réunies pour que nous puissions continuer de générer des capitaux importants grâce à ce levier dans l'avenir.

## Perspectives

Les perspectives de notre entreprise continuent de s'améliorer, notamment grâce à la forte demande d'énergie et à notre position à titre de chef de file mondial dans l'offre de solutions d'énergie propre. Notre aptitude à créer de la valeur grâce à nos capacités distinctives en exploitation et en développement, notre bilan de qualité supérieure et notre accès à différentes sources de capitaux d'envergure nous permettent d'atteindre nos objectifs de croissance et de poursuivre sur cette voie dans l'avenir.

Au nom du conseil d'administration et de la direction, nous tenons à remercier tous nos porteurs de parts et nos actionnaires pour leur soutien indéfectible, et nous serons heureux de vous tenir au courant de nos progrès jusqu'à la fin de l'exercice.

Cordialement, le chef de la direction,



Connor Teskey

Le 8 novembre 2024

### **Mise en garde concernant les énoncés prospectifs**

La présente lettre aux porteurs de parts renferme de l'information et des énoncés prospectifs, au sens prescrit par les lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières, ainsi que des énoncés prospectifs, au sens prescrit par l'article 27A de la loi américaine Securities Act of 1933, et l'article 21E de la loi américaine Securities Exchange Act of 1934, dans leur version modifiée respective, ainsi que par les règles d'exonération de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et par toute autre réglementation canadienne sur les valeurs mobilières qui s'applique. Les mots « devoir », « avoir l'intention de », « cible », « croissance », « s'attendre à », « croire » et « plan », des mots dérivés de ceux-ci et d'autres expressions qui sont des prédictions ou des indications d'événements, de tendances ou de perspectives futurs et qui ne se rapportent pas à des éléments historiques permettent d'identifier les énoncés prospectifs précités et d'autres énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs figurant dans la présente lettre aux porteurs de parts comprennent des énoncés sur la qualité des sociétés d'Énergie Brookfield et de ses filiales et sur nos attentes concernant les flux de trésorerie futurs, la croissance de la distribution et la réussite des initiatives de croissance. Ils portent notamment sur la performance financière prévue d'Énergie Brookfield, la future mise en service d'actifs, la capacité de tirer parti du portefeuille de projets de développement, le caractère contractuel de notre portefeuille (notamment notre capacité de renégocier certains actifs), la diversification des technologies, les occasions d'acquisition, la conclusion prévue d'acquisitions et de cessions, les occasions de financement et de refinancement, l'évolution des prix de l'énergie et de la demande d'électricité, les objectifs mondiaux de décarbonation et les mesures incitatives gouvernementales connexes, le reprise économique, l'atteinte de la production moyenne à long terme, les coûts de développement de projets et de dépenses d'investissement, les politiques relatives à l'énergie, la croissance économique, le potentiel de croissance de la catégorie d'actifs d'énergie renouvelable, les perspectives de croissance future et le profil de distribution d'Énergie Brookfield ainsi que l'accès aux capitaux d'Énergie Brookfield. Ces informations et énoncés prospectifs ne sont pas des faits établis, mais tiennent compte de nos attentes actuelles à l'égard de résultats ou événements futurs et sont fondés sur les informations auxquelles nous avons accès à l'heure actuelle et sur des hypothèses que nous estimons raisonnables. Bien qu'Énergie Brookfield croie que ces informations et énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, le lecteur ne devrait pas accorder une confiance induite à ceux-ci ni à aucun autre énoncé prospectif ou autre information prospective figurant dans la présente lettre aux porteurs de parts. Ces croyances, hypothèses et attentes peuvent changer en raison de nombreux événements ou facteurs éventuels, dont certains nous sont inconnus ou sont indépendants de notre volonté. Si un changement survenait, nos activités, notre situation financière, nos liquidités, nos résultats d'exploitation, nos plans et nos stratégies pourraient différer considérablement de ceux qui sont exprimés dans les informations et énoncés prospectifs figurant aux présentes. Le rendement et les perspectives futurs d'Énergie Brookfield sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes connus et inconnus.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels d'Énergie Brookfield diffèrent considérablement de ceux prévus ou sous-entendus dans les énoncés de la présente lettre aux porteurs de parts comprennent notamment ce qui suit : les conditions économiques générales et les risques économiques, y compris les variations défavorables des taux d'intérêt, des taux de change, de l'inflation et de la volatilité dans les marchés financiers; la variation de la disponibilité des ressources en raison, entre autres, des changements climatiques, à n'importe laquelle de nos centrales; l'offre, la demande, la volatilité et la commercialisation au sein des marchés de l'énergie; notre incapacité à renégocier ou à remplacer, suivant des modalités semblables, les conventions d'achat d'électricité qui viennent à échéance; l'augmentation de la production ne faisant pas l'objet d'engagements contractuels dans notre portefeuille ou des variations néfastes du programme d'équilibrage hydrologique (« MRE ») administré par le gouvernement brésilien; la disponibilité et l'accès aux installations d'interconnexion et aux réseaux de transport; la capacité de respecter, remplacer ou renouveler les concessions, les permis et d'autres approbations gouvernementales nécessaires pour continuer d'exploiter ou de développer nos projets; les droits de titulaires de privilèges et de domaines à bail pourraient être supérieurs à ceux qui nous ont été accordés, ce qui pourrait nuire à nos droits immobiliers réels; les augmentations des coûts d'exploitation de nos centrales actuelles et de nos nouveaux projets en développement; le renforcement de la réglementation sur l'énergie nucléaire et l'opposition de tiers à l'égard des clients et de l'exploitation de nos activités de services nucléaires; l'incapacité du secteur de l'énergie nucléaire de poursuivre son expansion; notre capacité à respecter la réglementation (notamment en ce qui concerne les exigences en matière d'indemnisation) relative à nos activités de services nucléaires; les pannes d'équipement et les défis d'approvisionnement; les ruptures de barrage et le coût et les responsabilités éventuelles liés à ces ruptures; les pertes non assurables et la hausse du coût des primes d'assurance; l'évolution des conditions réglementaires, politiques, économiques et sociales dans les territoires où nous exerçons nos activités; les cas de force majeure; l'évolution défavorable des taux de change et notre incapacité à gérer efficacement l'exposition aux monnaies étrangères; les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement; les risques liés à la commercialisation de l'énergie et notre capacité à gérer le risque financier et le risque sur marchandises; la fin du programme d'équilibrage hydrologique administré par le gouvernement brésilien ou tout changement à ce programme; le fait d'être partie à des litiges et autres différends et de faire l'objet d'enquêtes par des organismes réglementaires et gouvernementaux; le non-respect des obligations par les contreparties à nos contrats; le temps et l'argent consacrés à faire respecter les contrats par les contreparties défaillantes et l'incertitude de l'issue de telles démarches; la possibilité de devoir nous soumettre à des lois ou à des règlements étrangers par suite de l'acquisition future de projets dans de nouveaux marchés; la possibilité que nos activités soient touchées par des collectivités locales; notre dépendance envers des systèmes opérationnels informatisés, qui pourrait nous exposer à des cyberattaques; le fait que les technologies récemment mises au point dans lesquelles nous investissons ne donnent pas les résultats escomptés; les avancées technologiques pouvant entraver ou éliminer l'avantage concurrentiel de nos projets; l'augmentation des redevances d'utilisation d'énergie hydraulique (ou frais semblables) ou les changements apportés à la réglementation visant l'approvisionnement en eau; les conflits de travail et les conventions collectives défavorables sur le plan économique; les cas de fraude, de subordination ou de corruption, d'autres actes illégaux, les procédés ou les systèmes internes inadéquats ou défaillants; notre incapacité à financer nos activités et à financer la croissance en raison de la conjoncture des marchés des capitaux ou notre capacité à réaliser des mesures de recyclage des capitaux; les restrictions opérationnelles et financières qui nous sont imposées par les conventions de prêt, de crédit et de sûreté; la révision de nos cotes de crédit; la création d'une dette à multiples paliers au sein de notre structure organisationnelle; l'évolution défavorable des taux de change et notre incapacité à gérer efficacement l'exposition aux monnaies étrangères au moyen de notre stratégie de couverture ou d'une tout autre façon; notre incapacité à repérer des occasions d'investissement suffisantes et à réaliser les transactions; la croissance de notre portefeuille

et notre incapacité à réaliser les avantages anticipés de nos transactions ou de nos acquisitions; l'évolution de nos activités actuelles, y compris au moyen de placements futurs dans les solutions durables; notre incapacité à développer des projets figurant dans notre portefeuille de développement; les retards, les dépassements de coûts et d'autres problèmes associés à la construction et à l'exploitation de nos installations de production et les risques liés aux arrangements que nous concluons avec les collectivités et les coentrepreneurs; la décision de Brookfield de ne pas nous trouver des occasions d'acquisition, et notre manque d'accès à toutes les acquisitions d'énergie renouvelable répertoriées par Brookfield, y compris en raison de conflits d'intérêts; le fait que nous n'ayons pas le contrôle sur toutes nos activités et sur tous nos investissements, y compris sur certains investissements que nous avons faits par l'intermédiaire de nos coentreprises, partenariats, consortiums ou conventions structurées; l'instabilité politique ou les changements de politique gouvernementale qui nuiraient à nos activités ou à nos actifs; l'acquisition de sociétés en difficulté financière qui pourraient nous faire courir des risques accrus; une baisse de la valeur de nos placements dans des titres, y compris dans des titres d'autres sociétés émis dans le public; nous ne sommes pas soumis aux mêmes obligations d'information financière qu'un émetteur américain aux États-Unis; une séparation entre la participation financière et le contrôle dans notre structure organisationnelle; les ventes et émissions futures de parts de société en commandite, de parts de société en commandite privilégiées du capital d'Énergie Brookfield ou de titres échangeables contre des parts de société en commandite, y compris les actions échangeables de BEPC, ou même la perception de ces ventes ou émissions pourraient faire chuter le cours des parts de société en commandite ou des actions échangeables de BEPC; notre dépendance envers Brookfield et l'importante influence de celle-ci sur nous; le départ de certains ou de tous les professionnels principaux de Brookfield; notre manque de moyens distincts de générer des revenus; les changements dans la façon dont Brookfield choisit de détenir ses participations de propriété dans Énergie Brookfield; le fait que Brookfield agisse d'une façon qui ne soit pas dans notre intérêt ou de celui de nos actionnaires ou porteurs de parts; le fait d'être considérés comme une société de placement en vertu de la loi Investment Company Act; l'efficacité de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière; les variations du cours des parts de société en commandite et des actions échangeables de BEPC; et le rachat, à tout moment, des actions échangeables de BEPC ou, moyennant un préavis, par le porteur des actions de catégorie B de BEPC. Pour de plus amples renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans les formulaires 20-F respectifs de BEP et BEPC ainsi qu'à tout autre risque et facteur décrit dans ces formulaires.

Le lecteur est prévenu que la liste de facteurs importants qui précède pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date de la présente lettre aux porteurs de parts, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à compter de toute date postérieure à celle-ci. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces énoncés prospectifs, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi.

Aucune autorité de réglementation des valeurs mobilières n'a approuvé ou rejeté le contenu de la présente lettre aux porteurs de parts. La présente lettre aux porteurs de parts est publiée à titre informatif seulement et ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat, et aucune vente de ces titres n'interviendra dans un territoire où cette offre, sollicitation ou vente serait illégale avant leur inscription ou admissibilité en vertu des lois sur les valeurs mobilières qui s'y appliquent.

### **Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS**

La présente lettre aux porteurs de parts comprend des références aux fonds provenant des activités et aux fonds provenant des activités par part qui ne sont pas des principes comptables généralement reconnus selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente des définitions des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part utilisées par d'autres entités. Nous croyons que les fonds provenant des activités et les fonds provenant des activités par part constituent des mesures complémentaires utiles pour les investisseurs pour évaluer notre rendement financier et les flux de trésorerie que notre portefeuille de projets en exploitation est susceptible de générer. Aucune de ces mesures ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée distinctement de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer. Pour un rapprochement des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables, se reporter à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS – Trimestres clos les 30 septembre » incluse ailleurs dans les présentes ou à la partie « Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » figurant dans notre rapport intermédiaire non audité du troisième trimestre de 2024.

Énergie Brookfield s'entend de Brookfield Renewable Partners L.P. et de ses filiales et entités en exploitation, sauf indication contraire selon le contexte.

### Notes

- 1) Toutes les occurrences des termes capital ou capitaux se rapportent à la trésorerie affectée par Brookfield, compte non tenu de tout financement par emprunt.
- 2) Les liquidités disponibles sont traitées à la « Partie 5 – Situation de trésorerie et sources de financement » du rapport de gestion dans le rapport intermédiaire du troisième trimestre de 2024.